



Le Noirmont info

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'avantage de vous remettre :

Le Noirmont info n° 50

en vous remerciant de l'attention que vous ne manquerez pas d'y porter.

Le Conseil communal

Administration / ouverture guichet

Lundi au mercredi 8h – 12h / 17h – 18h

Jeudi 8h – 12h

Vendredi 8h – 12h / 14h – 17h

① Secrétariat 032 953 11 15

① Caisse 032 953 11 16

① Cont. hab / AVS 032 953 12 15

Courriel commune@noirmont.ch

Site web www.noirmont.ch

Vacances d'été

**Nos bureaux seront fermés du vendredi 11 juillet dès 11 h 00
au vendredi 1er août 2025, inclus.**



BREVES DES SERVICES COMMUNAUX

ADMINISTRATION

INFORMATIONS

CONTRÔLE DES HABITANTS

Passeport / carte d'identité

Nous vous suggérons de vérifier la validité de vos documents d'identité. Dans le cas où vous devez les renouveler, il s'agit de vous adresser au :

Bureau des Passeports et des légalisations

1, Rue du 24-Septembre

2800 Delémont

Tél. 032 420 50 00

Courriel : passeport@jura.ch

www.jura.ch/passeport

Inscription au chômage

ORP Franches-Montagnes

5, Rue Bel-Air

2350 Saignelégier

Tél. 032 420 47 30

Courriel : orp.saignelegier@jura.ch

www.job-room.ch

SECRETARIAT

Cours « être et rester mobile »

La section jurassienne de l'Association transport et environnement a mis sur pied un cours gratuit destiné aux seniors pour rester indépendant dans leur mobilité.

Des spécialistes des transports publics et la Police transmettent des informations et des astuces utiles pour faciliter la mobilité quotidienne et rester indépendant que ce soit à vélo, à pied et avec les transports publics.

Le cours débute l'après-midi par la partie présentation, suivie par un petit encas. Ensuite, les participants sortent pour découvrir et se mettre en situation dans les bus, autour de la gare et face aux automates à billets.

Prochains cours prévus en 2025 :

29 septembre à 13h30 dans les locaux de Pro Senectute Delémont

2 octobre à 13h30 dans les locaux de l'Administration communale Courtételle

Attention il est nécessaire de s'inscrire !

Pour plus d'informations :

Mme Christelle Vallat

christelle.vallat@ate-ju.ch

078 636 03 48

Si vous êtes intéressé à organiser un cours sur la Commune du Noirmont, n'hésitez pas à contacter l'Administration communale afin de nous en informer !

Stationnement sur les trottoirs

Nous tenons à vous rappeler les conditions de stationnement des cycles et autres véhicules sur les trottoirs et les chemins réservés aux piétons.

-  Les cycles peuvent être parqués sur le trottoir, pour autant qu'il reste un espace libre d'au moins 1m50 pour les piétons
-  Le parage des autres véhicules sur le trottoir est interdit, à moins que des signaux ou des marques ne l'autorisent expressément. A défaut d'une telle signalisation, ils ne peuvent s'arrêter sur le trottoir que pour charger ou décharger des marchandises ou pour laisser monter ou descendre des passagers ; un espace d'au moins 1m50 doit toujours rester libre pour les piétons et les opérations doivent s'effectuer sans délai.

Peste porcine en Europe

C'est une maladie virale, sans danger pour l'être humain, mais presque toujours mortelle en seulement quelques jours pour les porcs et les sangliers. Elle se transmet par contact direct entre animaux et peut se propager de manière indirecte par des équipements et des véhicules de transport ou par des déchets de viande contaminée jetés dans la nature.

Pour limiter la propagation de cette maladie, veillez à jeter les restes de repas uniquement dans des poubelles !



Déprédation

Durant le mois de mai 2025, les lutins, du Sentier des Lutins au Creux-des-Biches, créés par Mme Aurélia Gigandet et son fils ont tous été volés. Nous déplorons cet acte inadmissible et espérons que ce genre d'événement ne se reproduira pas. Nous tenons à remercier Mme Aurélia Gigandet et son fils pour leur dévouement dans la création de ce charmant sentier.

INFORMATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

MAIRIE

Administration générale – sécurité locale et police des constructions – action sociale – finances – zone AIC – PAL

Dicastère : M. Gabriel Martinoli, maire

Finances

Cela devient une habitude de vous annoncer de bonnes nouvelles en matière de résultats comptables positifs.



2024 est au rendez-vous et fait partie des années records. Notre caissier M. Jean-Marie Paratte nous annonce un excédent de produits de plus de 4,1 millions ; de cette somme 1 million est versé à la réserve de politique budgétaire et le solde alimentera la fortune qui atteindra 10,8 millions.

Malgré une année 2024 quelque peu morose, ce bon résultat provient pour une grande part des déclarations d'impôts antérieures taxées définitivement et de quelques bonnes surprises venant de Sociétés situées sur notre Commune.

Merci à vous Personnes morales comme vous Personnes physiques de contribuer d'année en année à de tels résultats. Ce succès nous permettra de nous lancer rassurés dans les investissements envisagés qui vous seront proposés pour approbation lors des Assemblées communales futures.

Question que je me pose régulièrement :

« Est-ce que notre village serait enraciné sur un terrain favorisant l'enthousiasme, la création, la joie de vivre ? »
J'y réponds par un GRAND OUI !

La preuve en est l'élan et la ferveur accompagnant systématiquement toutes manifestations, soirées et rassemblements organisés sur notre terre !!

Soyez sincèrement remerciés.

Vos Autorités sont fières et reconnaissantes.

Personnel

Depuis le 1^{er} juin 2025, nous avons accueilli un nouvel employé au sein de la voirie, **M. Ryan Wölfli**, titulaire d'un CFC d'agent d'exploitation. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue et beaucoup de plaisir et d'épanouissement au sein de notre équipe.



Nous avons eu le plaisir d'accueillir **M. Quentin Sieber** en tant que stagiaire durant une année, dans le service de conciergerie des Ecoles primaire et secondaire, ainsi qu'à l'Espace Polyvalent et la STEP. Il commencera un apprentissage d'agent d'exploitation en août 2025 à la Commune des Breuleux. Nous le remercions chaleureusement pour son travail et lui souhaitons un futur plein de réussites.

Félicitations à **Mme Lilou Müller** qui a obtenu son certificat de généraliste en assurances sociales. Formation qui lui rendra service dans son poste d'agente AVS.

Bel été à toutes et tous et accordez-vous du bon temps.

Gabriel Martinoli

FORÊTS – ENVIRONNEMENT – PÂTURAGES – ECONOMIE RURALE

Dicastère : M. Matthieu Butillon

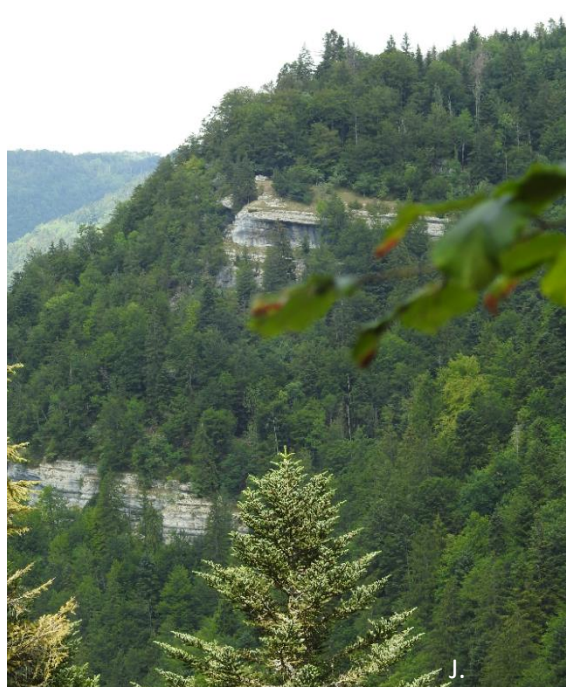
Forêts

Dans le « Noirmont info » de décembre 2024, nous avons évoqué un certain nombre de problèmes auxquels nos forêts sont confrontées depuis 2019, année qui avait été déclarée « année de catastrophes forestières dans les forêts jurassiennes ». A l'époque, un certain nombre de mesures avaient été édictées par l'Office de l'Environnement pour essayer d'y faire face, ainsi que des directives précises pour la gestion de la situation à laquelle nous étions confrontés.

Depuis, sans vouloir aller trop loin dans le passé, nous n'avons cessé d'essayer de nous adapter à des années forestières parfois catastrophiques pour nos massifs et pâturages boisés, comme ce fût le cas en 2023. A l'inverse, en 2024, il nous a été donné de vivre une année de « transition » avec des précipitations beaucoup plus fréquentes. Les contrôles d'exploitations que nous tenons annuellement nous le démontrent aisément aux vues des volumes de bois exploités.

Ceci n'enlève rien au fait, qu'on le veuille ou non, nous sommes face à de nouveaux défis que les changements climatiques nous imposent. Si certaines exploitations ou coupes de bois ont pu choquer, sachez que chaque intervention sylvicole fait l'objet d'une discussion préalable entre le forestier de triage et les Autorités communales, pour ensuite être relayée et soumise à une autorisation délivrée par l'Office de l'Environnement.

En dehors du caractère sanitaire de la majorité de nos interventions, ces exploitations répondent également à un caractère sécuritaire, puisque pour bon nombre d'entre-elles, les périmètres exploités sont traversés par des itinéraires de mobilité douce (tourisme pédestre, VTT, sentier à thème...) ou autres chemins de desserte forestière.



Aujourd'hui, les sécheresses à répétition et la pullulation de ravageurs ont conduit à la multiplication d'arbres secs dans la majorité de nos forêts et c'est aussi une de nos préoccupations que de sécuriser et d'en pérenniser l'accès dans le temps. Un effort particulier est actuellement mis en œuvre dans ce sens-là, où des travaux d'entretien de la desserte sont actuellement engagés. Ce qui n'enlève rien au fait qu'il est important de prendre en compte le caractère naturel et potentiellement dangereux de la forêt en règle générale.

Ces prochaines semaines et ces deux prochains mois, au même titre que l'année dernière, vont s'articuler autour de l'organisation et la conduite de cours de soins cultureux (soins à la jeune forêt) organisés et chapeautés par le responsable de la formation pratique à l'Office de l'Environnement à Saint-Ursanne.

Cours où nous accueillons les apprentis forestiers bûcherons de 1^{ère} et 2^{ème} années d'apprentissage pour le canton du Jura et du Jura Bernois. L'opportunité nous a été à nouveau donnée de mettre à disposition des surfaces répondant aux exigences souhaitées, ce qui nous a paru être une évidence. Expériences que nous renouvellerons dans le futur autant qu'il nous soit donné de le faire.

En parallèle, nous travaillons également sur les projets de coupes de la saison prochaine (automne-hiver 2025/2026) et allons procéder à leurs martelages, sans négliger pour autant une surveillance accrue d'éventuels développements de foyers de bois bostrychés pour y remédier dans les meilleurs délais qui nous soit donné de la faire.

A noter encore que d'autres projets forestiers sont actuellement discutés et à l'étude. Nous aurons probablement l'occasion de vous en faire part dans la prochaine édition du « Noirmont info » de décembre 2025.

Coup de balai printanier

Un grand merci au 45 personnes présentes, dont 13 enfants, pour le coup de balai printanier. Les conditions météo étaient avec nous.

Avec le coup de balai nous avons pu faire d'une pierre 2 coups ! Premièrement, nettoyer le village dans différents secteurs et, deuxièmement, accumuler des minutes dans le cadre du Noirmont bouge.

Chaque année nous retrouvons des quantités de déchets toujours conséquentes. Durant cette édition, nous nous sommes concentrés le long de la route de La Goule, 4 emposieux vers Chanteraine, les abords des places de pique-nique de la commune, les alentours des usines, la partie ouest du village et le centre du village.



Trop de restes dans les composts : les pies s'installent et menacent la biodiversité

Les composts mal entretenus attirent les pies, devenues prédatrices pour les petits oiseaux. Pour préserver notre environnement, il est essentiel de respecter les règles de compostage (Ordonnance sur les déchets - OLED).

Depuis quelques mois, nous avons remarqué une présence accrue de pies dans les jardins. Ces oiseaux, qui sont attirés par les restes de nourriture déposés dans les composts, se sont progressivement installés. En effet, une fois bien nourries, les pies deviennent de redoutables prédatrices, notamment pour les œufs et les oisillons d'autres espèces.

Le problème vient souvent d'un mauvais tri des déchets organiques. Pour rappel : seuls les déchets de cuisine non cuits et les déchets verts du jardin sont autorisés dans les composts. Les restes de repas, les produits laitiers, la viande ou le poisson sont interdits. Ces aliments, en plus d'émettre de fortes odeurs, attirent de nombreux nuisibles – dont les pies.

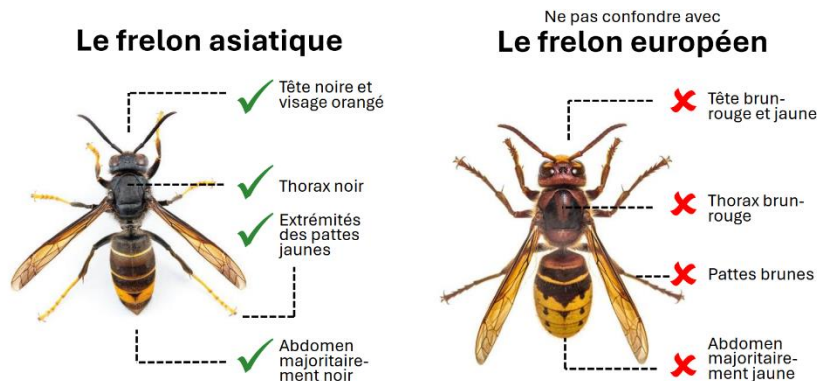


Frelon asiatique

Aidez-nous à trouver le frelon asiatique

Le frelon asiatique est un insecte exotique menaçant la faune entomologique indigène et notamment les colonies d'abeilles domestiques. La participation active de la population, à signaler des observations suspectes d'individus et de nids, sont d'une grande aide pour pouvoir lutter contre la prolifération de ce nuisible.

Reconnaître le frelon asiatique



Reconnaître les nids de frelon asiatique

De petits nids primaires peuvent être trouvés au printemps et au début de l'été dans et autour des maisons : sous les avant-toits, dans les garages, cabanes de jardin, buissons, etc.

Les grands nids secondaires sont en forme de poire, d'un diamètre jusqu'à 1m et se trouvent le plus souvent à la cime des arbres à plus de 10m de hauteur.



Diamètre 5-20cm



Diamètre 30-100cm

Signaler l'observation sur www.frelonasiatique.ch

En cas de difficultés d'accès au site ou si une vérification est souhaitée, la hotline FJA est à votre disposition.

District des Franches-Montagnes : 077 807 27 25

Un bel été à tous !
Matthieu Butillon



EAUX – STEP et canalisations – PGEE – PGA – DÉCHETS

Dicastère : Mme Florence Girard

EAUX

Sensible aux aspects énergétiques et écologiques, la Commune du Noirmont a décidé de mettre sur pied un programme de politique énergétique en proposant des actions concrètes dans un plan d'action détaillé.

Une des mesures proposées est la mise en place de réducteur de débit d'eau dans les bâtiments communaux, privés, commerces, industries sur l'ensemble de la commune.

Le Conseil communal, ainsi que la Commission des eaux, lancent la campagne AquaClic et douchette.



AquaClic Inox

Acier inoxydable 5 l/minute avec adaptateur universel pour robinets mâles et femelles. M22/M24, couvre env. 97% des robinets.

Simple à installer.

Technique économiseur : limitation du débit avec compensation de pression.

Très durable (min. 12 ans) entartrage minimal.

Production : 100% Suisse. Garantie 2 ans certifié selon ISO. 14040 Energylable

CHF 31.- / pièce

Rabais commune au prix de CHF 15.- / pièce



Douchette SwissClima

Environ 8 l/minute au lieu de 15-23 l/minute

S'adapte à n'importe quel tuyau de douche.

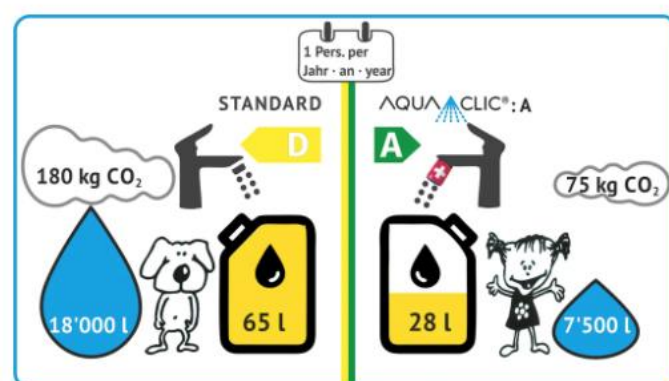
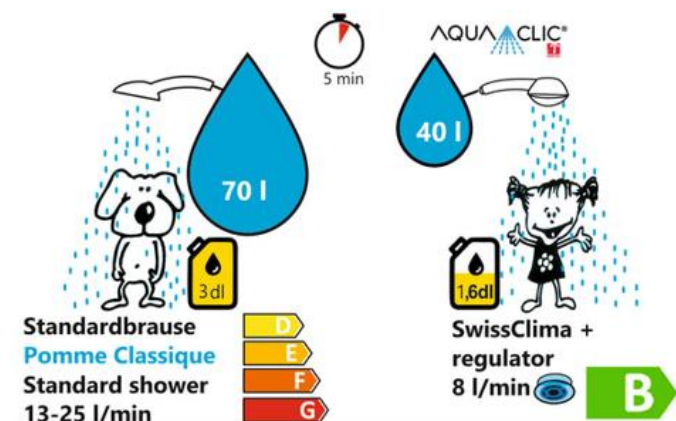
En écho/chromage respectueux de l'environnement

Production : 100% Suisse

CHF 42.- / pièce

Rabais commune au prix de CHF 25.- / pièce

Voici combien vous économisez par an avec AquaClic par rapport à un robinet conventionnel :



POTENTIEL D'ÉCONOMIES DANS UN MÉNAGE DE QUATRE PERSONNES PAR AN, EXEMPLE :



- Aérateur AquaClic sur le robinet
- Douchette économique AquaClic, classe énergétique B
- 50 000 litres d'eau
- 2 000 kWh d'énergie, équivalent à :
- Un réfrigérateur qui fonctionne pendant 9 ans ou
- 200 litres de mazout ou de gaz équivalent
- CHF/€ 300.- de frais d'eau + d'énergie
- 500 kg de réduction de CO₂
- Amortissement en environ 5 mois

EXEMPLE DE CALCUL AVEC POMMEAU DE DOUCHE ET AÉRATEURS AQUACLIC

Sparpotential mit: le potentiel des économies avec : savings potential with: AQUACLIC®	Verbrauch consommation consumption		Einsparungen · économies · savings				
	Mit · avec · AquaCLic Energy- label B	Wasser eau water	Energie	Heizöl fuel oil / Gas	CO2	Kosten couts costs	
4 Personen · 4 personnes · family of four	Standard: Energylabel D-G, Ø : D						
	14 l/min	8.0 l/min	36'000 l	1350 kwh	135 l	358 kg CO2	CHF/€//\$ 230
	12 l/min	5.0 l/min	16'800 l	630 kwh	63 l	167 kg CO2	CHF/€//\$ 100
TOTAL EINSPARUNGEN · REDUCTION		50%	52'800 l	1980 kwh	198 l	525 kg CO2	CHF/€//\$ 330

Un ménage de quatre personnes équipé d'AquaClic économise la valeur énergétique de près de 200 litres de fioul. Cela correspond à un réfrigérateur qui fonctionne pendant environ 9 ans.

Les économies d'eau et d'énergie s'élèvent à plus de 300.-.
Les produits économes en eau sont rentabilisés en moins de
six mois.

BASE DE DONNÉES

Voici comment nous avons calculé...

Il est possible de passer au bureau communal où les deux articles vous seront présentés.

Vous avez la possibilité de commander par le biais de la Commune un ou plusieurs AquaClic et/ou douchettes en remplissant le bulletin de commande ci-dessous :



COMMUNE LE NOIRMONT

COMMANDE AQUACLIC ET DOUCHETTE SWISSCLIMA

Nom/prénom

Rue, n°

NPA, lieu

E-Mail*

Téléphone*

* (obligatoire)

Nombre d'Aquaclic (CHF 15.-/pce).....

Nombre de douchette (CHF 25.-/pce).....

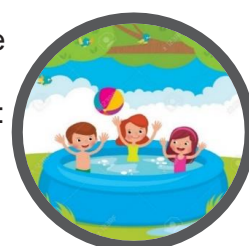
Merci de déposer le bulletin à l'Administration communale, Rue du Doubs 9, 2340 Le Noirmont, jusqu'au 31.08.2025. La livraison se fera en octobre 2025 directement au bureau communal. Nous vous contacterons lorsque nous aurons reçu votre produit afin d'effectuer le paiement et vous le remettre.



Piscines privées

A tous les propriétaires : avant de remplir votre piscine, nous vous demandons de prendre contact avec notre responsable des eaux M. Baumann Daniel 079 438 68 70

Règlement et directive en matière de protection des eaux pour piscines privées : <https://www.jura.ch/DEN/ENV/Formulaires-et-directives/Formulaires-et-directives.html>



STEP

Préservez l'eau au quotidien, tous unis vers la STEP

Tous les tuyaux d'évacuation du ménage se rejoignent pour conduire les eaux usées à la STEP. Ainsi, TOUT ce qu'on déverse dans nos évier, baignoire et WC doit être traité en aval pour éviter de polluer. Malgré ces traitements, on détecte dans nos eaux une variété toujours plus grande de substances synthétiques difficilement dégradables : **les micropolluants**. Ils sont notamment issus de nos activités quotidiennes :

Lessive – Vaisselle - Entretien du ménage - Soins du corps –
Maquillage – Bricolage – Jardinage

Pour préserver l'eau et l'environnement, il est essentiel de **limiter, voire même supprimer, l'utilisation des produits polluants** tels que produits ménagers, détergents, solvants, colles, produits phytosanitaires. En fait tous les produits dangereux pour la santé et l'environnement. En cas d'utilisation de ces produits, il convient de les utiliser en suivant les prescriptions et les évacuer comme des déchets spéciaux des ménages (cf mémento déchets spéciaux).

Les produits que l'on ne doit pas jeter dans l'évier ou toilettes :

- Tous les restes de repas
- Huile végétale et minérale
- Médicaments
- Lingettes
- Tampons
- Serviettes hygiéniques
- Pampers
- Cutips ou coton-tige pour oreille
- Piles
- Litières animaux
- Désherbants ou engrais
- Huiles de vidanges neuves ou usées
- Hydrocarbures
- Essence à détacher
- Fonds de pots de peinture ou de vernis
- Insecticides domestiques
- Tous les produits dangereux pour la santé



Aux lingettes nettoyantes dans les toilettes. Nous retrouvons régulièrement une quantité importante de lingettes qui obstruent la STEP (filaments), ces dernières doivent être déposées dans les sacs taxés.

DECHETS

Elimination des cendres

Vous trouverez à l'Ecopoint une benne pour la récupération de cendres.

Pour votre sécurité et celle de tous, il est essentiel d'éliminer les cendres de manière appropriée.

Voici nos recommandations :

- Utilisez un seau métallique solide et résistant au feu pour recueillir les cendres
- Laissez-les refroidir minimum 48 heures avant de les jeter. Plus longtemps les cendres reposent mieux c'est !
- Une fois complètement refroidies, vous pouvez :
 - Les amener à l'Ecopoint dans la benne « cendres » prévue à cet effet
 - Les déposer avec les ordures ménagères dans un sac taxé



Il est strictement interdit de jeter les cendres au compost !

Plusieurs incidents ont déjà été causés par une élimination incorrecte des cendres, notamment des départs de feu dans deux Moloks, l'ancienne benne à déchets inertes et au compost.

Merci de faire preuve de vigilance pour éviter tout risque d'incendie.

La benne inerte a été supprimée de l'Ecopoint, les déchets inertes doivent être apportés aux sessions Prox-iti, récolte des encombrants. Nous avons retrouvé des déchets inertes dans la nouvelle benne à cendres, ce qui est strictement interdit.



Prox-iti : déchetterie mobile

Le bilan après 6 mois d'exploitation est positif. Cependant, il reste quelques petits soucis à régler. Nous nous efforçons de vous présenter un modèle de déchetterie efficient, nous ne pouvons que nous améliorer au fil du temps. Merci de votre compréhension et tolérance.

Carte d'accès

Nous vous avons informé en décembre 2024 que vous recevriez en début d'année 2025 une carte d'accès pour Prox-iti. Un retard involontaire et indépendant de notre volonté a eu lieu. Nous devrions être en mesure de vous envoyer ces cartes d'ici les vacances d'été. D'ici là, vous pouvez accéder à Prox-iti sans carte.

Quelques règles à respecter

- **Les encombrants** sont des déchets ménages combustibles trop volumineux pour tenir dans un sac taxé de 110 litres (matelas, canapé, etc.) **les autres déchets (pots, plantons, jouets, seaux plastiques, etc.) doivent être déposés dans un sac taxé.**
- Les apports ne doivent pas dépasser **1m³ par véhicule et par jour**
- Lors de transformations importantes ou déménagement ou un appartement/maison à vider, vous devez acheminer les déchets en entreprise ou demander une benne privée
- **Les déchets d'activités ne sont pas admis** (plastiques agricoles ou industriels, machines-outils, palettes, etc.)
- **Inertes : objets inertes seulement**, PAS de déchets provenant de chantiers de démolition ou de transformation
- Se référer au mode d'emploi envoyé en décembre 2024 pour connaître les déchets acceptés ou refusés
- **Chaque citoyen est responsable du déchargement de son véhicule**
- **Respecter le règlement d'exploitation** affiché lors des sessions Prox-iti ou sur notre site Internet www.noirmont.ch sous « Déchets » → « Prox-iti »



Pose de caméras à l'Ecopoint et au compost

Pour lutter contre les incivilités et préserver la propreté des espaces de tri, il sera installé prochainement des caméras de vidéosurveillance.

Face aux dépôts sauvages et erreurs de tri constatés et répétés à l'Ecopoint et au compost communal, des mesures dissuasives seront prochainement prises. Des caméras seront installées dans les semaines à venir afin de dissuader les comportements irrespectueux. La vidéosurveillance, encadrée par la législation, ne sera consultée qu'en cas d'infraction. Cette initiative vise à protéger ces espaces collectifs et à rappeler à chacun sa responsabilité dans le respect des règles de tri.

Il est bon de rappeler qu'une minorité de citoyens ne respecte pas les lieux publics, ce qui nous oblige malheureusement à prendre certaines dispositions, alors qu'une majorité les respecte. Je tiens à remercier tous les citoyens qui contribuent à faire de notre village un lieu agréable à vivre.

Campagne sacs en tissu

La campagne de récolte et de confection de sacs en tissu continue !

Vous pouvez toujours amener vos tissus et/ou pantalons à la Fromagerie Kälin Roy, ainsi nous pourrions agrandir notre stock.

Si vous n'utilisez pas vos sacs tissus → ramenez-les à l'Ecopoint !

Nous recherchons toujours des personnes qui feraient de la couture facile ! Le matériel est mis à disposition.

Si vous désirez faire un ou plusieurs sacs, veuillez prendre contact avec Mme Florence Girard, conseillère communale, 078 634 51 11

Je vous souhaite un excellent été !

Florence Girard

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE – CONSTRUCTION – PAL - CAMPING

Dicastère : M. José Oppliger

Plan d'aménagement local

La patience est la mère des vertus, paraît-il...

Il est vrai qu'il en aura fallu pour arriver à bout touchant du nouveau plan d'aménagement local qui va, par ses prescriptions, délimiter les futurs contours de notre village.

Le dépôt public a eu lieu dernièrement et malheureusement une coquille s'est glissée dans le plan de zones déposé. En effet, le document indiquant les modifications du plan de zones montre l'extension de la zone à construire au sud de la STEP. Cette modification n'a pas été reportée sur le plan de zones publié. Cette extension permettra, dans les prochaines années, d'adapter la station d'épuration aux besoins actuels. Aujourd'hui cette installation arrive à la limite de ses capacités. Afin d'éviter toute ambiguïté, un dépôt public complémentaire sera effectué. Les éventuelles oppositions peuvent être déposées uniquement sur la zone concernée. Des oppositions à posteriori sur les zones non concernées ne sont pas possibles.

Par la suite, nous traiterons les oppositions par l'intermédiaire de séances de conciliation qui visent à trouver un chemin vers la levée des oppositions. Les séances effectuées, le dossier est transmis au canton qui, je ne le souhaite pas, statuera sur les éventuelles oppositions qui n'auraient pas trouvé d'issue favorable lors des séances de conciliation.

Les documents validés par les services cantonaux devront être acceptés formellement par l'Assemblée communale.

Accès Clos-Frésard

Autre projet qui aura pris passablement de temps : l'accès à la parcelle 2018 du Clos-Frésard, pourra se réaliser. En effet, le permis étant accordé depuis longue date par les services cantonaux, la construction pourra se réaliser selon les plans déposés publiquement. Après le refus en Assemblée communale du crédit pour la réalisation des travaux, le Conseil communal a pris acte que les citoyens ne souhaitent pas investir cette somme d'argent.

Fort de ce constat, le Conseil a retravaillé le dossier avec l'acquéreur de la parcelle 2018 et a trouvé une solution pour le financement des travaux qui impactera au minimum le budget communal.

Nous sommes heureux de savoir que prochainement des appartements en PPE seront mis en vente au centre du village.

Construction

Finalement, vous aurez également vu apparaître à l'Est du village quelques barrières de chantier orange qui annoncent le début des travaux de l'extension de l'usine Hermès.

Les travaux prendront vraisemblablement deux ans. La première étape consistera à la construction de l'extension Est. En deuxième temps, la rénovation du bâtiment existant sera entreprise. Le Conseil est satisfait de voir que ces travaux vont apporter des emplois supplémentaires dans notre Commune.

Nous espérons également que ces prochaines années de nouveaux logements verront le jour et permettront de proposer aux pendulaires des appartements, et ainsi éviter l'émission de quelques tonnes de CO2 par des trajets devenus inutiles.

Je vous souhaite à tous un bel été.

José Oppliger

TRAVAUX PUBLICS – H18 – VOIRIE – ECLAIRAGE – ROUTE ET CIMETIERE

Dicastère : Mme Amandine Miserez

Commission des chemins du SAF

Nous sommes à la recherche d'un promeneur ou cycliste qui aurait de l'intérêt à sillonner les chemins pour contrôler leur état et les maintenir.

Pour tous renseignements complémentaires ou si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à joindre **Mme Amandine Miserez** au **078 605 07 85**

Bel été et bonnes vacances

Amandine Miserez

BÂTIMENTS – TOURISME – GESTION DE L'ESPACE POLYVALENT – POMPIERS SIS – CRÈCHE UAPE

Dicastère : M. Mathias Gogniat

Noirmont Bouge 2025

Du 1^{er} mai au 1^{er} juin 2025, nous avons bougé au Noirmont Bouge, à l'occasion du Duel intercommunal Coop. Nous tenons à remercier vivement tous les participants et sociétés/associations qui ont joué le jeu ! Merci pour vos sourires, vos rires et votre joie ! De très belles activités ont été organisées et grâce à la grande motivation de tous nous avons pu arriver 3^{ème} du classement (catégorie A jusqu'à 2'000 habitants) avec 998'647 minutes.



Merci à tous les membres du comité pour leur engagement : Mme Blanchard Sophie, M. Bolzli Fred-Eric, Mme Gigandet Aurélia, Mme Jeanbourquin Laetitia, M. Joly Michel, Mme Müller Lilou et M. Reinhard Matthias.

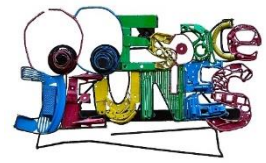
Bel été à tous

Mathias Gogniat



AUTRES ASSOCIATIONS

ESPACE JEUNES FRANCHES-MONTAGNES



Après les festivités, l'Espace Jeunes Franches-Montagnes retrouve un rythme de croisière « normal » ou presque ! En effet, il n'y a pas un jour qui ressemble à un autre dans notre fourmilière à projets, échanges, activités, sorties, conflits et médiations parfois, confidences, rires ou pleurs.

Vous trouverez une partie de nos événements sur la vidéo de présentation qui se trouve sur notre site Internet : www.espacejeunes-fm.ch.



Le début d'année a été marqué par notre traditionnelle participation au Carnaval des Franches-Montagnes. Les jeunes ont toujours un grand plaisir à vendre les confettis lors du cortège nocturne le vendredi soir, mais également lors des cortèges du samedi et du dimanche après-midi. Ils sont aussi engagés par la société de Carnaval pour ramasser les gros déchets à l'issue des festivités dans les rues du Noirmont.

Nous tenons à remercier ici les jeunes qui s'engagent depuis de nombreuses années pour que des pluies de confettis colorent le cortège. Cette année, et depuis l'année passée, les ventes ont diminué. Nous profitons de cet article pour rappeler que le bénéfice des ventes de confettis permet chaque année à une trentaine de jeunes de participer à notre sortie annuelle à Europaparc à des coûts très réduits. Nous remercions donc toute la population pour son précieux soutien.



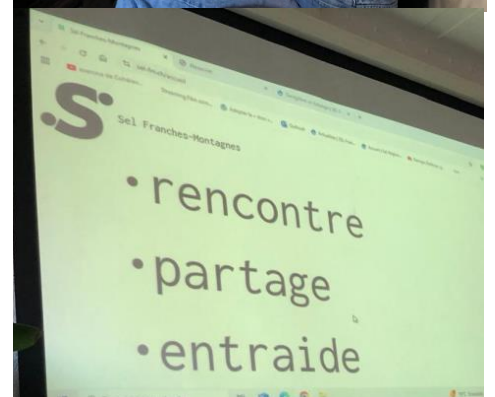
Nous avons également organisé deux soirées thématiques. La première en collaboration avec la ludothèque du Noirmont afin de permettre aux jeunes de redécouvrir certains jeux. La deuxième en collaboration avec le SEL-FM, système d'échange local, afin de montrer aux jeunes qu'il existe des moyens dans notre région qui permettent d'échanger des biens et des services sans argent.

Durant le mois de mai, nous étions aux fourneaux. En effet, la Fête de la Nature avait mandaté l'EJFM pour réaliser et vendre des pâtisseries et des confections salées pour la fête qui a eu lieu le dimanche 25 mai à l'ancienne gare du Creux-des-Biches.



Toute l'équipe de l'EJFM et son comité vous souhaite déjà un très bel été !

L'équipe d'animation socioculturelle
Laurence Surdez et Yves Voirol



PARC DU DOUBS

Des petits Noirmonniers deviennent des Graines de Chercheurs

Ambiance studieuse cet après-midi de mars dans la classe de 1 et 2P de Mmes Coralie Dufour et Marine Lovis à l'école primaire du Noirmont. Après avoir été sensibilisés à l'importance des insectes, les enfants âgés de 4 à 6 ans bricolent des « Hôtels à insectes » qu'ils ont ensuite pu installer dans leur jardin. Cet outil simple et efficace contribue à la préservation des abeilles sauvages, perce-oreilles et autres mille-pattes. Cela permet donc de promouvoir la biodiversité dans son ensemble et les hirondelles en particulier puisqu'elles se nourrissent d'insectes. Ces derniers sont indispensables à la vie sur Terre, notamment en raison de leur rôle dans la pollinisation.

L'atelier s'inscrit dans le projet « Graines de Chercheurs » dédié aux hirondelles, créé et organisé par le Parc du Doubs et que la classe noirmonnaise a suivi tout au long de l'année scolaire. Ce programme d'éducation au développement durable permet aux classes qui y participent de s'intéresser à la nature environnante et de se familiariser avec les enjeux de la biodiversité à travers des ateliers en classe ou des animations sur le terrain.

Plus tôt dans l'année, les élèves de Mmes Coralie Dufour et Marine Lovis ont suivi une animation plus théorique pour découvrir l'hirondelle, apprendre à la reconnaître et comprendre les menaces qui pèsent sur elle, notamment le manque de nourriture et de lieux où s'installer. En décembre, les enfants ont construit 18 nichoirs avec l'aide de supports créés par les Ateliers Protégés Jurassiens de la Fondation Les Castors, au Noirmont également. L'atelier s'est d'ailleurs tenu dans les locaux de la Fondation au centre du village. Permettant aux hirondelles de trouver un refuge à leur retour sous nos latitudes au printemps, ces nichoirs ont ensuite été installés par des bénévoles du Parc du Doubs. En fin d'année scolaire, les élèves ont pu observer et recenser les hirondelles dans les rues du village.

Enfin, en guise de conclusion, chaque classe participant au programme « Graines de Chercheurs » réalise une restitution sous la forme de son choix afin de sensibiliser à son tour d'autres publics. La classe noirmonnaise a fabriqué un livret à l'attention des familles des élèves et préparé une exposition dans le cadre des 30 ans du bâtiment de l'école.

Le programme « Graines de Chercheurs » du Parc du Doubs se décline en trois thématiques : hirondelle, paysage et Doubs. Il est offert à toutes les classes de 1P à 11P du territoire du Parc qui souhaitent y prendre part. Informations auprès de Mme Laure Chaignat, laure.chaignat@parcdoubs.ch.

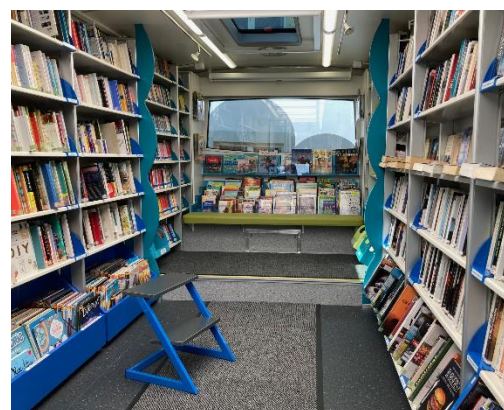
BIBLIOBUS

Une bibliothèque qui vient à vous !

Le Bibliobus Jura & Grand Chasseral est une bibliothèque mobile qui vient deux fois par mois au Noirmont.

A bord du Bibliobus, vous pouvez découvrir 6'000 documents variés : des albums pour les petits, mais aussi des romans pour les jeunes ou les adultes, des bandes dessinées, des mangas, des guides pratiques...

En plus des livres, les abonnés au Bibliobus peuvent emprunter des magazines, des films sur DVD, des livres audios et télécharger des livres numériques. A côté du français, vous trouverez une sélection de livres en allemand, anglais, italien, espagnol, portugais, arabe... Le Bibliobus propose également des jeux vidéo (Playstation 4 et 5, Nintendo Switch), ainsi que quelques objets (un télescope, un kit de jeux, une machine à bulles de savon...). Tout le catalogue (plus de 78'000 titres) peut être consulté sur le site Internet du Bibliobus, qui permet également de réserver directement des livres depuis chez soi.



Comment venir au Bibliobus ?

Le Bibliobus vient 2 samedis par mois au Noirmont. Il stationne sur le parking entre l'église et l'école primaire.

23 août / 6 et 20 septembre / 4 et 18 octobre / 1^{er}, 15 et 29 novembre / 13 décembre 2025

Le saviez-vous ? Vous pouvez venir au Bibliobus dans n'importe quelle localité où il s'arrête (par exemple : Les Breuleux, Les Bois, Saignelégier, Muriaux)

Tous les lieux et horaires sont visibles sur le site Internet : www.bibliobus.ch



Combien coûte un abonnement ?

L'adhésion au Bibliobus est gratuite pour les enfants et les jeunes en formation.

Pour les adultes, la cotisation « Standard » coûte CHF 25.- par année (CHF 20.- pour Senior/AI).

La cotisation permet d'emprunter 10 documents à chaque passage et de les conserver 4 semaines. Avec votre cotisation, vous soutenez l'association du Bibliobus et l'aidez à poursuivre sa route. Merci !

Comment s'inscrire ?

Montez simplement à bord du Bibliobus lors de son prochain passage au Noirmont. Après avoir rempli votre fiche d'adhésion et réglé la cotisation, vous recevrez votre carte de membre et pourrez de suite emprunter des documents.

Pour en savoir plus : www.bibliobus.ch

SKI-CLUB – LES 4 FOULÉES

Nous recrutons !

Deviens membre du Ski-Club. Tu pourras prendre à l'organisation de l'étape des 4 Foulées, bénéficier d'un week-end à ski à tarif avantageux et participer à une marche d'automne agrémentée d'un repas dans un restaurant.

Si tu es intéressé-e contacte notre Président Raphaël au 078 713 86 65



Dates de la 31^{ème} édition des 4 Foulées

20.08.2025	Les Bois	27.08.2025	Les Breuleux
03.09.2025	Saignelégier	10.09.2025	Le Noirmont



SONDAGE – PERTINENCE DU NOIRMONT INFO

Nous souhaitons savoir si Le Noirmont info répond à vos attentes et quels éléments pourraient être améliorés. Pour cela, nous vous invitons à participer au sondage ci-dessous à retourner au Bureau communal ou à scanner le QR code pour le compléter en ligne.

Nous vous remercions pour votre précieuse participation !



1. Lisez-vous le Noirmont info lors de sa publication ?

- ☐ Oui, à chaque édition
- ☐ Oui, mais seulement de temps en temps
- ☐ Non, je ne le lis pas

3. Quels types d'informations aimeriez-vous voir dans le Noirmont info ?

- ☐ Annonces et événements locaux
- ☐ Projets en cours ou à venir
- ☐ Informations pour les entreprises locales
- ☐ Conseils pratiques pour les habitants

Autre :

5. Que pensez-vous de la fréquence des éditions du Noirmont info (juillet et décembre) ?

- ☐ Bien, cette fréquence me convient
- ☐ J'aimerais plus d'éditions pendant l'année
- ☐ J'aimerais moins d'éditions pendant l'année

7. Le Noirmont info vous aide-t-il à mieux vous intégrer dans la commune ?

- ☐ Oui, absolument
- ☐ Un peu, mais cela pourrait être mieux
- ☐ Non, pas du tout

2. Les informations contenues dans le Noirmont info vous sont-elles utiles ?

- ☐ Oui, elles répondent à mes besoins
- ☐ Oui, mais j'aimerais plus d'informations sur un sujet
- ☐ Non, ces informations ne me sont pas utiles

4. Aimeriez-vous toujours recevoir le Noirmont info en format papier à l'avenir ?

- ☐ Oui, il ne faut pas changer ce système
- ☐ Non, le format numérique suffit

6. Avez-vous des suggestions pour améliorer le contenu ou la présentation du Noirmont info ?

Votre réponse :

8. Pensez-vous que le Noirmont info est un bon moyen de communication entre la Commune et ses habitants/entreprises ?

- ☐ Oui, c'est un excellent moyen de communication
- ☐ Oui, mais il y a des améliorations à faire
- ☐ Non, je préfère d'autres moyens de communication

8.a Si non, quels moyens de communication préférez-vous ?

- ☐ Réseau social (Facebook)
- ☐ Site web de la commune
- ☐ Courriel
- ☐ Affiches et panneaux d'information

